



Tribune publiée dans le journal l'Humanité, 6 octobre 2010

de Martine Laplante, Présidente des Amis de la Terre France et Corinne Arnould, Présidente de Paroles de Naturele

Et si le meilleur moyen de lutter contre les changements climatiques était de laisser le pétrole sous le sol ?

C'est l'Équateur qui a jeté le pavé dans la mare des négociations climatiques en proposant à la communauté internationale de ne pas exploiter une partie du pétrole situé autour et sous le parc national de Yasuni, au cœur de l'Amazonie, en échange d'une indemnisation financière.

Une idée simple en apparence mais qui soulève de nombreuses questions.

La proposition de l'Équateur a d'abord l'immense intérêt de venir agiter des négociations sur le climat qui s'enlisent doucement depuis l'échec du Sommet de Copenhague. Pour la première fois depuis la révolution industrielle au XIXe siècle, cette proposition pose la question de la sortie de l'ère des énergies fossiles et constitue en cela un formidable pied de nez aux pays riches incapables de remettre en cause leur modèle de développement. Car, pour l'instant force est de constater qu'au rythme où se construisent les autoroutes et les aéroports, les décideurs politiques semblent attendre d'avoir extrait la dernière goutte de pétrole de la Terre pour envisager la transition vers des sociétés radicalement plus sobres en énergie. Proposer de ne plus extraire de pétrole aurait peut-être le mérite de rendre plus visible et plus concret le spectre de la pénurie de pétrole inéluctable à plus ou moins long terme ?

Pour autant, il nous paraît essentiel de souligner les ambiguïtés et les zones d'ombres de la proposition équatorienne.

Le projet Yasuni ne prend sens que s'il s'inscrit dans une véritable politique nationale. Le piège serait, en effet, de faire de ce projet un écran de fumée qui masquerait l'expansion du front pétrolier ailleurs dans le pays. La nouvelle loi sur les Mines et les Hydrocarbures pourrait ainsi conduire à l'ouverture de plusieurs millions d'hectares de forêts aux compagnies pétrolières, alors même que des communautés autochtones s'y opposent. C'est le cas notamment du peuple Kichwa de Sarayaku qui résiste depuis 30 ans à l'oppression des compagnies pétrolières. La visite officielle du président Correa, début septembre, pour négocier

un accord de coopération sur l'exploitation pétrolière avec la Corée du Sud est, à ce titre, un signal contradictoire envoyé à la communauté internationale.

Une des multiples autres questions que soulève la proposition équatorienne est celle de la généralisation de ce type d'initiative. Et oui, que faire si d'autres pays se manifestent avec des projets similaires ? Le projet Yasuni pourrait ouvrir une brèche dans le droit international et légitimer le chantage écologique : « Payez-moi ou je détruis tout ». Un risque à ne pas prendre à la légère quand on sait que, dans le cadre des négociations sur le climat, le Guyana ou la République Démocratique du Congo ont menacé, le plus sérieusement du monde, de sortir les tronçonneuses pour raser les forêts si la communauté internationale ne les indemnisait pas.

Alors que faire ? Faut-il ne pas soutenir le projet Yasuni comme vient de l'annoncer l'Allemagne au prétexte que cela créerait un précédent juridique ingérable ? Nous ne le pensons pas, car c'est justement le propre des idées révolutionnaires de soulever autant de questions. Au contraire, nous pensons que le projet Yasuni devrait être une opportunité pour la communauté internationale d'ouvrir un véritable dialogue sur la dette écologique. Car, si nous devons tous faire face aujourd'hui aux conséquences des dérèglements climatiques et de la crise écologique, nous n'avons pas pour autant la même responsabilité historique. Le développement des pays du Nord n'a été possible que grâce à un accaparement des ressources naturelles des pays du Sud et à une occupation disproportionnée de l'atmosphère pour stocker notre pollution. Autrement dit, nous sommes les premiers responsables des dérèglements climatiques et il est légitime que les pays du Sud se tournent aujourd'hui vers nous pour nous demander davantage d'efforts pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

L'un des rares acquis du protocole de Kyoto a été d'essayer de reconnaître une partie de ce concept avec le principe de « responsabilité commune mais différenciée ». Pourtant, aujourd'hui, nous constatons qu'un pays comme les États-Unis, avec le silence bienveillant de l'Europe, exerce des pressions très fortes pour remettre en cause cette avancée. Il s'agit pour nous autant d'une faute éthique que politique.

Tant que les pays du Nord refuseront de reconnaître leur dette écologique vis-à-vis des pays du Sud, nous verrons surgir des propositions isolées, avec leur part d'incohérence, comme le projet Yasuni.

Le véritable défi que pose le projet Yasuni aussi bien aux pays du Sud qu'aux pays du Nord est donc celui de l'audace politique : arriverons-nous à construire un cadre juridique international reconnaissant la dette écologique et permettant aux pays du Sud de s'adapter à un monde (bientôt) sans pétrole ?

Martine Laplante, Présidente des Amis de la Terre France

Corinne Arnould, Présidente de Paroles de Nature